



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

frais pharmaceutiques

Question écrite n° 92659

Texte de la question

Les malades affectés par une infection pulmonaire de longue date sont soulagés par des produits pharmaceutiques fluidifiants (tels que Fluimucil, Mucomyst, Pneumorel, Surbonc...). Un récent décret vient d'exclure ces produits de la liste des médicaments remboursés par la sécurité sociale. La plupart de ces malades, qui sont en ALD, ne comprennent pas, comme leurs médecins traitants, que ces médicaments qu'ils estiment efficaces, ne soient plus remboursés et, par voie de conséquence, que leurs mutuelles n'interviennent plus. Eu égard à ces éléments, M. Francis Hillmeyer demande à M. le ministre de la santé et des solidarités s'il compte maintenir ces produits hors nomenclature et, s'il existe, à défaut de prise en charge, des médicaments génériques de remplacement.

Données clés

Auteur : [M. Francis Hillmeyer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92659

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 2006, page 4130

Question retirée le : 16 mai 2006 (Retrait à l'initiative de l'auteur)